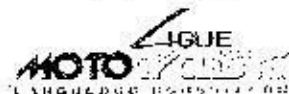


N° course :

BULLETIN D'ENGAGEMENT 2010

- ☐ 28/03 Mauressargues ☐ 05/04 Treilles ☐ 25/04 Quissac
☐ 23/05 Alet les bains ☐ 06/06 Villevergie ☐ 10/10 Cornillon
☐ 26/09 Campoussy




CATÉGORIE : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S2 VETERAN ☐ S3 ☐ GENTLEMAN ☐ S4
☐ TROPHÉE VETERAN ☐ FEMININE MINITRIAL ☐ MT1 ☐ MT2 ☐ MT3 ☐ DECOUVERTE

LICENCE : code N° Club :

PILOTE : NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Ligue

Date de Naissance/...../19..... Permis ou CASM AL A B n°

MOTO : Cylindrée Marque N° Immat.

RÈGLEMENT : ☐ 25 € ou ☐ 35 € (hors délai*) ☐ 15 € MT3 ou 20 € (hors délai*) ☐ 50 € licencié 1 épreuve (licence comprise)
☐ 40 € licencié éducatif 1 épreuve (licence comprise) ☐ Chèque ☐ Espèces ☐

Le concurrent soussigné,

s'engage à respecter le règlement du championnat de ligue de trial, le règlement particulier de l'épreuve ainsi que les prescriptions du code sportif de la Fédération Française de Motocyclisme, et à se conformer aux directives des organisateurs et officiels de cette épreuve.

Demeure son propre assureur pour toute somme dépassant les garanties prévues au présent règlement. Les concurrents resteront responsables des accidents qui pourront leur survenir personnellement en dehors des risques garantis par leur licence.

Date et Signature :

Date et Signature

Signature légalisée des parents pour les mineurs

*** Date limite de réception du bulletin avec le chèque 1 semaine avant l'épreuve, cachet de la poste faisant foi**

						TOTAL
						Pénalités
						TOUR 3
						TOUR 2
						TOUR 1
TOTAL	5	3	2	1	0	Nombre

	CLASSEMENT
	Heure Arrivée
	Heure Départ
	Catégorie

Nom Prénom

N° de course



FICHE DE CLASSEMENT

